## ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

## DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE ENTRE DOMMARTIN LES TOUL ET AUTRE AUTRE COMMUNE

Ce formulaire est destiné aux demandes de dérogation vers DOMMARTIN LES TOUL (enfants domiciliés à l'extérieur de la commune, demandant à être scolarisés à DOMMARTIN LES TOUL) : la décision est prise en fonction des éléments du dossier et de l'avis de la commune de résidence.

Pour les demandes de dérogation au départ de DOMMARTIN LES TOUL (enfants domiciliés à DOMMARTIN LES TOUL, demandant à être scolarisés à l'extérieur), il est obligatoire d'utiliser l'imprimé de la commune demandée, les formalités étant différentes entre communes. Le Maire de DOMMARTIN LES TOUL émettra un avis mais la décision sera du ressort de la commune demandée.

ELEVE	
	_//Sexe: M
RESPONSABLE 1 (Tuteur légal ayant la garde d	le l'enfant)
Adresse :            Code postal :            Téléphone portable :        ////	Prénom
RESPONSABLE 2	
Adresse :	Prénom
Code postal : Commune :  Téléphone portable :///	

## MOTIF PRÉCIS DE LA DEMANDE ET JUSTIFICATIFS EN RAPPORT

L'inscription des enfants domicilles à DUI des inscriptions extérieures.	MMARTIN LES TOUL est prioritaire, y cor	npris en maternelle, avant de proceder a
	de et/ou de restauration dans la commun ssionnelle (joindre obligatoirement des at	·
2 - Etat de santé de l'enfant né (dûment attestés par le médecin scolaire	cessitant une hospitalisation fréquente ou ou un médecin assermenté)	des soins réguliers et prolongés
3 - Frère ou sœur de l'enfant inscrit la même année dans un établissement scolaire de DOMMARTIN LES TOUL.		
NOM	PRENOM	ECOLE FREQUENTEE
4 - Enseignement spécialisé (joi 5 - Autres motifs (à préciser et à	indre obligatoirement la notification)	

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE	AVIS DU MAIRE DE DOMMARTIN LES TOUL
Cas 1 – 2 – 3 – 4: participation exigible de plein droit aux frais de scolarité exposés par la commune de DOMMARTIN LES TOUL.  Avis favorable Avis défavorable	Avis favorable sous réserve des places disponibles après inscription des enfants dommartinois.  Avis défavorable
Cas 5 : pour accord et paiement de la participation aux frais de scolarité exposés par la commune de DOMMARTIN LES TOUL.  Avis favorable Avis défavorable	Date : Cachet et signature :
Date :	
Cachet et signature :	